

# À Berrien, un nouveau projet éolien réveille la colère de riverains

Par Jean-Noël Potin

Le 04 avril 2024 à 06h00

**En sommeil depuis 2021, le collectif de Berrien Arrée résistance rurale reprend du service pour s'opposer à un nouveau projet d'implantation d'éoliennes sur les crêtes des monts d'Arrée.**



Le collectif Arrée résistance rurale, qui s'était déjà illustré lors de l'opposition au précédent projet éolien de Berrien, a décidé de se remobiliser pour faire avorter ce nouveau projet. (Le Télégramme/Jean-Noël Potin)



Tel le Phénix, voici que le projet éolien de Berrien refait aujourd'hui surface, [après avoir été abandonné il y a seulement trois ans](#). À l'époque, la polémique avait surgi en amont des élections municipales de 2020. Le projet éolien annoncé en 2019 sur un périmètre compris entre les hameaux de Quinoualc'h et Kermaria était alors un projet citoyen porté par la mairie, qui estimait qu'un projet citoyen était préférable à un parc industriel privé. « L'équipe municipale avait été sanctionnée à l'époque pour ce choix », reconnaît Hubert Le Lann, l'actuel maire de Berrien. Depuis, il ne se passe pas une année sans que l'édile ne reçoive la visite de cinq ou six développeurs éoliens. Ce site venteux « a été reconnu potentiellement favorable à un champ éolien », explique-t-il.

## Un projet privé

Aujourd'hui, c'est un projet d'initiative privée qui vient réactiver les colères de la campagne berriennaise. Le [collectif Arrée résistance rurale](#), qui était en sommeil depuis 2021, a décidé de reprendre du service pour s'opposer à l'implantation d'un champ d'éoliennes sur les crêtes. Réunis ce mercredi matin dans la maison de Jean-Marc Besset, dans le hameau de Quinoualc'h, à Berrien, plusieurs membres du groupe laissaient échapper leur aigreur, exaspérés de devoir livrer de nouveau bataille alors que le nouveau projet semble reprendre, pour l'essentiel, les bases du précédent.



Intégré au Parc d'Armorique et situé à proximité d'une zone Natura 2000, le périmètre d'implantation potentiel des éoliennes est compris entre les hameaux de Quinoualc'h et Kermaria, en Berrien. (Le Télégramme/Jean-Noël Potin)

## Sondage

Une équipe de l'agence Tact, missionnée par le porteur de projet, la société WKN France (basée à Nantes), filiale du groupe allemand WKN, a récemment lancé une campagne de porte-à-porte pour sonder les riverains. Dans le questionnaire remis aux habitants, il est dit que « WKN a informé l'équipe municipale qu'elle souhaitait rencontrer les habitants les plus proches de la zone d'étude avant de solliciter l'avis du conseil municipal pour engager les études ». Une formulation qui, de l'aveu même du maire, a « chiffonné » quelques élus. « Seulement trois élus ont été avisés, et je suis le seul à avoir donné mon aval à cette consultation, admet Hubert Le Lann. J'ai trouvé ça honnête qu'ils consultent avant de se lancer ».

## Des nuisances pointées du doigt

Si le collectif ne disconvient pas du fait que le périmètre concerné par l'implantation des éoliennes se situe bel et bien à plus de 500 m des premières habitations, comme le prescrit la législation, il avance d'autres arguments : les nuisances sonores et visuelles au cœur d'un site préservé du Parc d'Armorique, les conséquences environnementales pour les grands rapaces et les chauves-souris, la perte de valeur immobilière. Pierre Hovaere fait valoir le fait « qu'il faudra araser des talus à travers les crêtes pour faire passer les pales et mâts géants ». Les riverains pointent aussi l'impact sur le tourisme. Sophie Steer, ressortissante britannique, témoigne de l'inquiétude que le projet suscite chez plusieurs de ses compatriotes, hébergeurs touristiques installés à Berrien. Jean-Marc Besset fait remarquer aussi que le projet est situé dans un périmètre où gisent nombre de tumulus référencés, « et que comptait valoriser la commune ».

## Pétition à venir

De son côté, WKN, par l'entremise du chef de projet, Thomas Texier, souligne n'avoir pas communiqué jusqu'ici « parce qu'il n'y a pas grand-chose de concret, vu qu'aucune étude n'a été lancée, explique-t-il. Nous nous donnons un an pour identifier les enjeux. Dans un premier temps, on prend la température. On n'a pas l'habitude de travailler contre le territoire et si le projet rencontre des hostilités, il sera compliqué d'aller de l'avant ». « On ne lâchera rien ! », avance pour sa part Sylvie Manzoni, du collectif, qui annonce d'ores et déjà le lancement d'une pétition et d'autres actions à suivre. Le collectif est aussi entré en contact avec [Éric Ferrec](#), de la [fédération nationale Vent de colère](#). Sept à huit ans sont généralement nécessaires avant l'implantation d'un parc éolien.